

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

*Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de Lot et Garonne*

## Agir en réseau affinitaire

Aussi étrange que cela puisse paraître, le terme de « réseau » est largement plus utilisé dans le monde de l'économie privée que dans celui associatif sans but lucratif. Peut être est-ce dû à la force dégagée par ce mot, son impact marketing dit on, que le monde du commerce utilise (et maîtrise) assurément mieux que nous. Les théoriciens ont à ce titre défini trois types de réseaux. Outre celui commercial cité plus haut on trouvera bien entendu des réseaux techniques, voirie, eaux, électricité... Les associations, notamment celles adhérant à la Ligue de l'enseignement, font partie du troisième type, dit de sociabilité.

Notre réseau est composé de différents niveaux, qui créent sa richesse, sa diversité, et sa force.

- La Ligue de l'enseignement nationale, confédération nationale des Œuvres Laïques, ainsi que ses deux secteurs sportifs que sont l'Usep et l'Ufolep;
- Les fédérations départementales et les unions régionales, représentantes territoriales de la Ligue de l'enseignement. Parmi elles, la Fédération du Lot et Garonne;
- Les associations locales, dans tous les domaines d'activités, et leurs adhérents ou usagers individuels.

En quelques chiffres, l'ensemble de notre réseau des dizaines de milliers de bénévoles qui sont directement impliqués dans l'administration et le suivi des activités, et plus de 2 millions d'adhérents. C'est parce que nous favorisons à la fois l'émergence et le maintien de la vie citoyenne, que nous aidons à la résolution de problématiques, culturelles, sportives, sociales et éducatives, et que nous répondons aux besoins de notre environnement. Bien entendu, il est toujours utile de le rappeler, nos actions se font dans le cadre du principe de laïcité, que nous avons historiquement contribué à développer et que nous faisons vivre au quotidien.

L'accompagnement des différents niveaux est une priorité de notre projet., notamment le fondamental tissu des associations locales. Ceci souvent sur des secteurs particuliers de notre activité que nous devons plus et mieux prendre en compte dans nos fonctionnements : le développement durable, le sport santé, l'intégration des jeunes, la fonction d'employeur, ou encore les politiques publiques territoriales... Au-delà de ces aspects spécifiques, d'autres types d'accompagnement sont à apporter, plus circonstanciés et attachés à des problématiques locales ou individuelles. La fédération, ses cadres et élus, est à la disposition des associations affiliées pour les accompagner.

Devons nous nous développer ? Il importe pour cela d'être porteurs d'un projet politique fort et commun, qui constitue un axe de progrès pour l'ensemble des citoyens qui compose notre environnement. Avec ce réseau associatif et militant, où se tissent des liens forts, notre réseau se renforcera, avec une réelle dimension affinitaire, autour des valeurs et thèmes que nous venons de développer ici. A l'heure du début de la campagne d'affiliation 2009/2010, j'invite à ce titre tous les responsables associatifs à venir consulter notre projet fédéral sur le site de la Ligue de l'enseignement de Lot et Garonne, dont vous trouverez l'adresse ci-dessous.

Le Délégué Général, Bruno TARREAU

### Le site du mois :

[www.apac-assurances.org](http://www.apac-assurances.org)

L'Apac est le service d'assurances de la Ligue de l'Enseignement . Ce service couvre l'ensemble des besoins en assurances des associations à travers 3 entités: Apac, Ligap et Mac.

Sur leur site internet sont disponibles tous les documents administratifs nécessaires à l'affiliation: du simple document informatif au constat de dégâts des eaux en passant par la déclaration de sinistre.

Afin de pouvoir profiter des services de l'Apac Assurances il faut simplement affilier votre association en vous rendant à la fédération de votre département.

Une fois affilié vous pouvez souscrire un contrat d'assurance pour votre association mais aussi pour vous-même.



### Dans ce numéro :

Martin Hirsch en visite sur le centre de vacances d'Artigues—La Mongie	2
Lire pendant les vacances, c'est possible...	2
S'affilier à la Ligue de l'Enseignement pour la saison 2009/2010	2
La Ligue a rencontré Luc Chatel	3
Le service civil 2009/2010	3
Exposition « gens de l'eau en pays d'Oc »	3
Les Quatre Saisons	4
Cyclospor Miramontais	4
Calendrier	4
Agenda 21	4

## Martin Hirsch en visite sur le centre de vacances d'Artigues - La Mongie



Judi 20 août 2009, Martin Hirsch, Haut Commissaire à la jeunesse, s'est rendu à Artigues / La Mongie (65) sur un centre de vacances géré par la Ligue de l'enseignement de Lot et Garonne.

Arrivé vers 12h15, il est reparti

vers 14h45, il a notamment été accueilli par Gérard Pignon, Président de la Ligue Lot et Garonne et Nadia Bellaoui, secrétaire Nationale de la Ligue de l'enseignement, chargée des questions de jeunesse. Martin Hirsch a également partagé le repas des enfants et a longuement échangé avec les acteurs locaux et les personnels du centre de vacances.

Bruno Tarreau, a développé l'importance des vacances collectives éducatives et du tourisme social, tant pour l'économie locale, que comme facteur de développement et de sociali-

sation du futur adulte. Il a été notamment rappelé au Haut Commissaire, la place fondamentale et aujourd'hui en diminution du soutien financier de l'État et des collectivités territoriales. Ceci tant sur l'aspect des participations et aides aux familles que sur l'accompagnement des ces mêmes partenaires naturels en matière d'aide à la pierre (construction et rénovation) qui permet de baisser la part de prix des séjours à charge des familles.

Les responsables espéraient une annonce dans le domaine de la jeunesse qui n'est malheu-

reusement pas venue. Il paraît en effet important de rappeler que Martin Hirsch a rendu public le 7 juillet un « Livre Vert » destiné à refonder la politique en faveur des 16-25 ans et qui comporte 57 propositions destinées à favoriser l'insertion de la jeunesse dans notre société. Celui ci pourrait donner lieu à une prochaine loi de programmation et d'orientation.

## Lire pendant les vacances, c'est possible...

Cet été plus de 500 enfants du Lot et Garonne sont partis en colonie de vacances avec la Ligue de l'enseignement. Si les séjours d'aujourd'hui ont considérablement évolué par rapport aux souvenirs que peuvent avoir de nombreux parents, leur dimension éducative n'en a pour autant pas diminué. La question de la lecture pendant le temps de vacances est d'ailleurs pleinement intégrée à cette réflexion, et reste une priorité. Deux points essentiels sont à solutionner pour pouvoir offrir aux jeunes la possibilité d'y satisfaire : le contenu de la bibliothèque, le temps consacré.

Afin de pouvoir offrir en réel choix, posséder une bibliothèque digne

de ce nom est la base qui conditionnera l'intérêt que pourront porter les jeunes à cette activité. C'est à ce titre que la Ligue de l'enseignement de Lot et Garonne s'est rapprochée de l'association Emmaüs Lot et Garonne afin d'établir un partenariat fort en sens. Afin de pouvoir compléter les livres neufs des bibliothèques des différents centres de vacances, un important travail a été fait par Emmaüs en partenariat avec notre mouvement qui a permis de sélectionner plus de 1250 livres. Lecture détente, thématiques locales, activités manuelles, contes, littérature... de nombreux thèmes ont ainsi été couverts. Le vendredi 3 juillet, jour de départ

des premiers séjours, les livres ont ainsi pu être acheminés dans les soutes des bus transportant les enfants vers la montagne, la campagne, ou la mer...

Il reste à faire de la lecture un élément important de la vie du séjour. Avec l'impact fort sur la jeunesse de la télévision, des consoles électroniques, des ordinateurs ou autres téléphones mobiles, le chantier s'avère souvent ardu, même si des actions comme « Lire et faire lire » durant le temps scolaire se révèlent en la matière un atout précieux. Un important travail avec les équipes éducatives pourrait ainsi être mené durant l'intersaison qui permettrait de mieux

faire de la lecture une priorité éducative.



## S'affilier à la Ligue de l'Enseignement pour la saison 2009/2010

Les dossiers d'affiliation de la saison 2009/2010 ont été envoyés, aux correspondants des associations affiliées la saison écoulée, dans le courant du mois d'août. Nous invitons ces derniers à nous contacter si ils ne vous sont toujours pas parvenus. A noter que les modalités concernant les membres ont été considérablement facilitées avec des listings pré imprimés à compléter.

Nous rappelons aux responsables associatifs que notre secteur assurance, l'APAC, offre une « post garantie » si vous étiez affiliés l'an dernier, qui prolonge les couvertures en assurances offertes par l'adhésion, jusqu'au 31 octobre 2009. Cette garantie n'est accordée que sous certai-

nes conditions qui sont mentionnées dans les dossiers, et notamment le fait de se ré-affilier avant la date pré citée du 31 octobre. Nous vous invitons toutefois à ne pas attendre le dernier moment pour renouveler votre affiliation, afin d'éviter le risque d'une suspension de garantie en cas de sinistre, cas que nous rencontrons malheureusement chaque année.

Depuis l'année dernière, l'envoi du « diagnostic APAC » pour les associations qui n'avaient pas encore rempli ce document a été généralisé. Sont notamment concernées des activités d'associations qui ont peu d'adhérents mais s'adressent à un public non adhérent (Loto, bal, repas, vide grenier, kermesse, gestion

d'activités etc.). En effet la part assurance incluse dans les cartes confédérales, ou les licences, couvre l'association en responsabilité civile et ses adhérents à condition que les activités leurs soient exclusivement réservés. Si cela n'est pas le cas, il est nécessaire de remplir ce « diagnostic ». L'APAC, suivant les cas, déterminera s'il faut ou non souscrire une assurance complémentaire appelée CPA (Convention d'Assurance Personnalisée). Une déclaration complémentaire sera également nécessaire dans le cas de modifications des activités de l'association.

Si les indications jointes au dossier sont insuffisantes ou si vous avez besoin de notre aide n'hési-

tez pas à nous contacter : Service Vie Associative / APAC au 05 53 77 05 35.

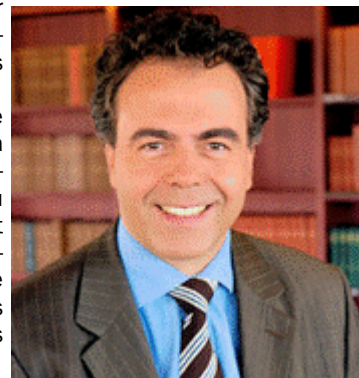
## La Ligue a rencontré Luc Chatel.

Vendredi 17 juillet, la Ligue a rencontré le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, en présence de son conseiller spécial en charge des réformes et du conseiller chargé des relations avec les associations partenaires. L'entretien a duré plus d'une heure dans une atmosphère détendue. La Ligue a insisté sur sa volonté d'être considérée comme un véritable partenaire du système public d'Éducation, avec un esprit critique conforme à son histoire et à ses valeurs. Elle veut simultanément être accompagnateur de politiques publiques qui sont inscrites dans son projet de mouvement d'Éducation populaire.

Le ministre, qui connaît la Ligue par ses responsabilités d'élève local, a souhaité tout d'abord dire qu'il entendait rassurer les associations éducatives complémentaires sur l'intérêt qu'elles représentent pour son Ministère, et sur le fait qu'elles étaient bien des partenaires et non de simples prestataires. Il a indiqué son intention d'établir avec nous « un dialogue franc et direct » et une concertation permanente, considérant effectivement que nous puissions exprimer des divergences voire des oppositions sur tel ou tel sujet. Le Ministre nous a directement sollicités pour des contributions spécifiques de la Ligue de l'En-

seignement sur l'éducation artistique à l'École, qui sera une de ses priorités, et la réforme du Lycée. La question de la convention nationale MEN/USEP (secteur sport scolaire) qui aurait dû être signée au mois de juin 2009 a été abordée, car très attendue dans les départements, entre autres, pour des déclinaisons académiques. En matière de financements, le partenariat contractuel liant la Ligue au Ministère de l'éducation nationale qui s'achève au 31 décembre 2010, fera l'objet d'une discussion prochaine garantissant la prochaine période pluriannuelle 2011/2013, dans un esprit de sécurisation des

conventions pluriannuelles sur objectifs voulu par le législateur. Le prochain salon de l'Éducation (novembre 2009) sera à ce titre une date étape importante.



## Le service civil 2009/2010



L'année 2009-2010 s'annonce comme l'année de transition entre l'actuel Service civil volontaire et le nouveau « service civique », qui devrait être opérationnel en septembre 2010. Une réforme législative devrait intervenir prochainement dans ce sens. La Ligue de l'enseignement a été choisie par le Haut commissaire à la jeunesse pour expérimenter, en cette année de transition et dans le cadre de

l'actuel service, des évolutions dans la mise en œuvre qui devraient préfigurer la nouvelle formule. Cette expérimentation doit permettre ; une meilleure intégration du service dans les parcours des jeunes ; une plus grande diversité sociale des jeunes. L'expérimentation sera conduite dans 6 départements (Haute-Garonne, la Haute-Loire, la Loire Atlantique, la Meurthe et Moselle, la Vienne et l'Île de la Réunion)

Au-delà de l'expérimentation, la Ligue de l'enseignement devrait signer prochainement la convention classique d'attribution des postes de volontaires avec l'ACSE. Cette année, celle-ci

portera sur 240 missions de 9 mois. Sur l'aspect financier, l'indemnité perçue par les volontaires augmente. A partir du 1er septembre, ils toucheront une indemnité nette mensuelle de 662€/mois. L'Etat continue de prendre en charge 90% de cette somme et la structure accueillant le volontaire (fédération ou association fédérée) 10%, soit désormais 66€/mois/volontaire (contre 62€ les années passées).

En résumé : Par volontaire et par mois, outre les 90% de l'indemnité, la fédération reçoit 42€ pour l'accompagnement ; l'Union régionale reçoit 43.25€ pour les formations civiques et le centre

confédéral garde 16.75€. L'augmentation de 15€/mois/volontaire sur la part de la fédération peut être répercutée sur l'association fédérée, ce qui amène la part fédérale à 57€/mois, dans le cas d'un volontaire accueilli par une association fédérée. Le coût, pour l'association locale, est donc pour 2009/2010, de 66€ + 15€ = 81€/mois/volontaire.

Pour tout renseignement contactez le secrétariat général de la fédération au 05 53 77 05 31 ou par courriel à [contact@laligue-fol47.org](mailto:contact@laligue-fol47.org)

## Exposition « gens de l'eau en Pays d'Oc »



La Ligue de l'enseignement - FOL 47, en collaboration avec le Foyer Rural de Lagruère accueille pour 5 semaines dans ses locaux l'exposition « Gens de l'eau en Pays d'Oc », du lundi 31 août au vendredi 2 septembre 2009. Elle présente l'histoire du Canal du midi et celui latéral à la Garonne, notamment au travers de la vie de marinières, les La-

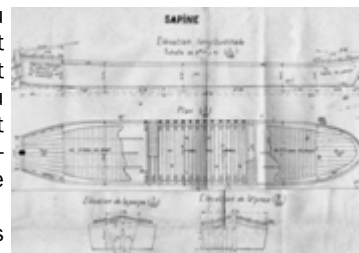
rose, au début du XX<sup>ème</sup> siècle. L'exposition, léguée à Jean-Marie Richon par Georges Larose -batelier né à Lavardac- avait été conçue à l'université de Toulouse, puis remaniée par Francis Affre et Caroline Lustenberger. Dotée initialement de 31 panneaux, elle était dans un état de « grande fatigue », après avoir beaucoup tourné dans divers lieux en et hors département. Elle a été entièrement rénovée durant l'été 2009, notamment grâce au soutien financier de la fédération des œuvres laïques, et se compose aujourd'hui de 23 panneaux. Cet excellent outil pédagogique s'offre donc ainsi

une seconde jeunesse, au service des associations et écoles du Lot et Garonne.

Le vernissage aura lieu le lundi 21 septembre à 19h. Ce sera également l'occasion d'une conférence / débat sur le Canal du midi et le Canal latéral à la Garonne, offerte par Jean-Marie Richon et monsieur Coutreau (sous réserve). Ouverte à tous et libre d'accès ce moment s'inscrit pleinement dans le cadre du projet fédéral 2007/2011, et notamment de la vocation historique d'Éducation Populaire de la Ligue de l'enseignement.

Cet outil est disponible pour les projets associatifs, dans le cadre

d'expositions ou d'animations, pour ce faire contactez Jean-Marie Richon ou le foyer Rural de Lagruère. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Bruno Tarreau au 05 53 77 05 31 ou par courriel [contact@laligue-fol47.org](mailto:contact@laligue-fol47.org).



## Cyclospor Miramontais



Le club de Cyclospor Miramontais est une association affiliée à la Ligue de l'Enseignement et plus particulièrement à l'UFO-LEP avec qui elle met en place certaines manifestations sportives.

Cette association, présidée par Monsieur Emmanuel GIL compte un très grands nombres de licenciés. Elle est présente sur divers évènements comme le Téléthon ou certaines étapes du Tour de France. En effet, sept des membres du Cyclospor Miramontais y sont inscrits et y ont participé (voir photo

ci-dessus): Sébastien Jourdane, Thierry Lacoste, Michel Luquet, Christian Penot, Jacques Sacchet, Francis Vacher et André Augé.

Les membres de l'association roulent tous les mercredi et samedi à 13h30 (sauf juillet et août 8h00) sur des circuits différents faisant de 70 à 180 km.

Le Cyclospor Miramontais est un club très convivial des repas dansant, fêtes, galettes des rois, ... sont organisés régulièrement afin que, au grand complet, tout le monde se retrouve pour un moment de détente.

Pour de plus amples renseignements, il vous est possible de contacter le club par le biais du site internet avec l'onglet « contact », il vous suffit simplement de remplir le formulaire:

[www.cyclosporMiramont.fr](http://www.cyclosporMiramont.fr)



## Les Quatre Saisons



Association culturelle et sportive, Les Quatre Saisons vous propose un large choix d'activités pour toute la famille:

Danse de salon, Atelier détente, Badminton-tennis, danse moderne enfants, ados et adultes, renforcement musculaire, danse traditionnelle et théâtre.

Concernant les cours de danse de salon (rock, valse, paso, ...), ils se déroulent tous les mardi de 19h30 à 22h30 (1 heure par niveau: débutants, intermédiaires, confirmés) à la salle des fêtes de Lé vignac de Guyenne ainsi que le jeudi de 20h à 21h30 pour une mise en pratique des intermédiaires et confirmés. Des ateliers de salsa sont également proposés les jeudi de 21h30 à 22h30 tous niveaux confondus.

Contact et Infos: 06.08.72.45.02 ou 05.53.64.72.16

Le Badminton à Lé vignac de Guyenne existe depuis déjà 20 ans, cette activité qui défoule, muscle et fait marcher vos neurones se déroule tous les dimanche de 10h à 13h et les jeudi de 14h à 16h30 à la salle des sports. Dès l'âge de 7 ans, la pratique de ce sport est possible.

Pour tout renseignement, contacter Hilda et Peter GEISE au 05.53.94.71.56.



la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h

Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
Fédération des Œuvres Laïques - 108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : [contact@laligue-fol47.org](mailto:contact@laligue-fol47.org)

- <http://www.laligue-fol47.org> -

## Le Calendrier du mois

### 05 et 06 Septembre - Artigues (65)

Bilan été des responsables de séjours Vacances Pour Tous

Renseignements: 05.53.77.05.32

### 06 Septembre - Buzet/Baïse

La randonnée des Vignerons 10ème édition

Renseignements: 06.76.87.47.37

### Du 17 au 19 Septembre - La Rochelle

Université d'été de la Ligue de l'Enseignement

Renseignements: 05.53.77.05.30

### 20 Septembre - Ligueux - St Serin - 9h

Randonnée VTT (tout âge même enfants)

Renseignements: 06.07.96.62.85

### 21 Septembre - Agen (FOL) - 19h

Vernissage exposition « Gens de l'eau en pays d'Oc »

Conférence débat sur le Canal

Renseignements: 05.53.77.05.31

### 25 Septembre - Agen - FOL

Journée de rentrée des responsables associatifs

Renseignements: 05.53.77.05.30

### 27 Septembre - Gavaudun - 10h

Journée Sport en famille - multiactivités

Renseignements: 05.53.77.05.34



« C'est la rentrée ! Et pour partir du bon pied, pourquoi ne pas imaginer la formation tout au long de la vie ?

Un aspect de l'Agenda 21 est primordial, c'est celui de donner la parole aux principaux concernés. Alors, Vous ? Quelles sont vos attentes en terme de formations ? Contactez- nous, l'organisation de formation se prépare, nous souhaitons vous en proposer d'ici à décembre et c'est par l'expression de vos demandes qu'elles pourront être pertinentes alors n'hésitez pas! »